



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Prêmesques
PLACE JEAN BAPTISTE LEBAS
59840 PREMESQUES

Département

Préfecture

Arrondissement

Lille

Canton

Séance du 27 mars 2023

Délibération : N° 2023-02

Nombre de conseillers :

En exercice : 18

Présents : 17

Votants : 18

L'an deux mille vingt trois le Lundi 27 Mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire PLACE JEAN BAPTISTE LEBAS 59840 PREMESQUES sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 20 mars 2023

Présent(s) :

Y. HUTCHINSON - A. MARQUE - P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE - N. GUISLAIN - L. BASECQ - P. CAREY - D. DUMONT - C. LEFEBVRE - X. DUBOIS - F. BOULANGER - S. MOUVEAUX - C. ANNAERT - P. PACCOU - P. JOURDAIN - J. TYBOU - G. DUBOIS

Absent(s) :

S. VAN EECKE : pouvoir donné à P. ALLIOT

Secrétaire de séance : Pierric JOURDAIN

Etat annuel des indemnités perçues en 2022 par les conseillers municipaux avant le vote du budget primitif

DELIBERATION

La loi engagement et proximité du 27 décembre 2019 prévoit la présentation de l'état annuel des indemnités perçues par les élus pour l'année 2022.

Etat annuel des indemnités perçues en 2022 par les conseillers municipaux avant le vote du budget primitif

Nom - Prénom	Fonction	Période	Brut	Charges patronales	Coût total
ALLIOT Pascale	Adjointe au Maire	Janvier à décembre 2022	8120,7	341,04	8461,74
BASECQ Ludovic	Adjoint au Maire	Janvier à décembre 2022	8120,7	341,04	8461,74

DUBOIS Xavier	Conseiller Municipal Délégué	Janvier à décembre 2022	2991,84	125,64	3117,48
GUISLAIN Nathalie	Adjointe au Maire	Janvier à décembre 2022	8120,7	341,04	8461,74
HUTCHINSON Yvan	Maire	Janvier à décembre 2022	21037,86	7779,61	28817,47
MARQUE Arnaud	Adjoint au Maire	Janvier à décembre 2022	8120,7	341,04	8461,74
VANDEN DORPE Pascal	Adjoint au Maire	Janvier à décembre 2022	8120,7	341,04	8461,74
TOTAUX			64633,2	9610,45	74243,65

DECISION

Communication est faite au Conseil Municipal

Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le 03/04/2023

Reçu en Préfecture

le 03/04/2023

Publié ou notifié

le 03/04/2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 03/04/2023

Le Maire

Yvan HUTCHINSON



Le secrétaire de séance

Pierrick JOURDAIN